



COIFFEUR COLORISTE VÉGÉTAL FORFAIT 14 HEURES PRÉSENTIEL EXPERT

Parcours concourant au développement des compétences :

[Action de formation] - (articles L.6313-1 et 6313-2 du Code du travail). Présentiel (Art. D 6313-3-1 du Code du travail).

Contexte, objectifs professionnels, public visé

Cette formation s'adresse aux techniciens coiffeurs qui sont désireux d'évoluer dans leur pratique en intégrant la coloration végétale et l'utilisation de cosmétiques capillaires d'origine naturelle respectueux de l'Homme. Adaptée aux professionnels de la coiffure sensibles et allergiques aux produits de coloration chimique.

Il s'agit d'une formation technique.

Un niveau CAP coiffure est exigé.

La formation perfectionnement 2 est obligatoire pour entrer en formation expert

Objectifs :

Savoir poser des diagnostics capillaires (soin et coloration végétale) et du cuir chevelu, Analyser le diagnostic et adapter le choix des cosmétiques naturels aux besoins du client, Maitriser la préparation et l'application des cosmétiques naturels pour les soins du cuir chevelu et capillaires, Se sensibiliser à la cosmétovigilance : décrypter une étiquette INCI, les labels et le Greenwashing, Modifier ses habitudes de travail en se préservant des maladies professionnelles liées aux risques chimiques. Les thèmes abordés lors de la formation sont : les maladies professionnelles, la prévention et le cuir chevelu et les protocoles de soins, les techniques de diagnostic en coiffure naturelle, les protocoles et les techniques de préparation et d'application de la coloration végétale

Méthode et outils pédagogiques : Les moyens mis en œuvre : livret de formation, diaporamas et films, atelier sur mèches, matériels et produits de coiffure nécessaires à : la coloration, le rinçage, le séchage et le coiffage des modèles.

Les apprentissages sont transmis par les formateurs à l'aide de méthodes et techniques d'animation adaptées à l'apprentissage ciblé. Pour la partie théorique : des exposés,

le visionnage de vidéos, des cas pratiques sont utilisés. Pour les apports pratiques, des ateliers sur mèches, des applications sur modèles sont réalisés.

Moyens pédagogiques et matériels :

La salle de formation est équipée de tables, chaises, tableau mural ou sur pieds, réglettes mobiles multi-prises pour branchements ordinateurs. La salle de formation est visitée par le formateur en amont de chaque formation (éclairage, sécurité, accessibilité handicap, confort ...). L'animateur utilise vidéo projecteur et micro-ordinateur portable. Les participants sont invités à venir avec leur matériel de prises de notes (bloc papier, stylo, ordinateur portable, tablette ...). Des boissons (eau minérale, café, thé) sont à disposition et offertes.

Programme des 2 journées d'action concourant au développement des compétences :

1^{ère} journée :

- La colorimétrie et les plantes tinctoriales
- Intervention de la chimiste
- Etude approfondie des plantes tinctoriales, révision des différentes familles de plantes. Description des plantes par famille et leurs propriétés.
- Etude de l'échelle de ton et correspondance des mélanges.
- Les blonds de A à Z
- L'importance du PH et ses conséquences sur le résultat.
- Corrections des reflets indésirables.
- Pratique sur modèles

2^{ème} journée

- Techniques de préparation et d'application de la coloration végétale. Ateliers sur modèles par thématique.
- Création de mélange et d'effet de couleur sur modèle et /ou mèche naturelle
- Atelier technique les roux, les blonds
- Réalisation d'un diagnostic, détermination du temps de pause, choix du mélange de plantes, application.



- Mise en application de l'ensemble des connaissances théoriques vues la veille

Accessibilité, conformité EPR : L'établissement dispose d'un parking véhicules pour les visiteurs, incluant des places "Handicapés" matérialisées au sol. Salle de formation, toilettes, espaces de circulation, sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Plus spécifiquement, la salle de formation est de plain-pied, spacieuse, et tout à fait adaptée à la circulation en fauteuil roulant. Tous ces points ont fait l'objet d'une visite préalable par le formateur auprès du Directeur d'établissement.

Déficit sensoriel ou moteur, accessibilité

L'Organisme L'Institution végétale est particulièrement attentif à la prise en compte d'un éventuel déficit sensoriel ou moteur. Cette éventualité est abordée dès le premier test de positionnement avant inscription. Une approche adaptée et personnalisée, en fonction des situations individuelles, a été prévue en collaboration avec des acteurs pertinents et experts. Dans le cas de formation en présentiel, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite est systématiquement prévue et réalisée.

Durée de la formation, horaires :

2 journées (7 heures), de 09h30 à 17h00 pour le 1^{er} jour et de 9h00 à 16h30 le 2^{ème} jour

Nombre de participants et formateur(s) : Présentiel
: 8 participants maximum avec 1 formateur

Sanction de la formation :

Un tour de table est effectué en fin de chaque journée avec les participants. Un questionnaire d'évaluation du stage est rédigé en fin de stage par chaque participant. Une attestation de fin de formation avec atteinte des objectifs est remise personnellement à chaque stagiaire. Une attestation d'assiduité et de présence vient compléter le dispositif avec envoi au commanditaire de la formation

Suivi de la formation :

Un questionnaire de suivi accompagne cette démarche dans les 2 mois qui suivent l'action de formation (envoi et retour par mail).

Documents contractuels :

Toutes les actions de formation dispensées par la SAS Roche font l'objet d'une convention de formation. Ces documents accompagnés du règlement intérieur, de l'attestation d'informations préalables à l'inscription, de la fiche descriptive d'action de formation, complètent le devis détaillé et complet.

Coût de la formation :

400 euros (quatre cents euros) HT, 480 euros (quatre cent quatre-vingts euros) TTC.

Fiche mise à jour le 11/12/2020

